

# Vous votez aux élections municipales de 2026? Vérifiez la liste électorale

Le portail d'inscription des électeurs est maintenant ouvert pour les élections municipales de Mississauga de 2026. Vérifiez, mettez à jour ou ajoutez vos renseignements personnels à [mississauga.ca/vote](https://mississauga.ca/vote) afin de faciliter le vote le 26 octobre 2026.

27 juillet 2026



Les élections municipales de Mississauga de 2026 ont lieu le lundi 26 octobre. Les électeurs et électrices admissibles éliront le maire ou la mairesse de Mississauga, leur conseiller municipal/régional ou conseillère municipale/régionale ainsi que les conseillers scolaires et conseillères scolaires pour le mandat 2026-2030.

[Utilisez le portail d'inscription des électeurs](https://mississauga.ca/vote) pour vérifier, mettre à jour ou ajouter vos renseignements dans la liste électorale avant le début du scrutin. Le fait d'être inscrit sur la liste électorale permet de confirmer que vous êtes admissible à voter, vous aide à vous assurer que vous recevrez votre carte de notification de l'électeur et peut accélérer le processus lorsque vous vous présenterez pour voter.

Vous pouvez voter quand même si vous êtes admissible et vous ne figurez pas sur la liste électorale, mais vous devrez peut-être suivre des étapes supplémentaires au bureau de scrutin.

# News Release

City of Mississauga  
300 City Centre Drive  
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

En vérifiant vos renseignements dès maintenant, vous pourrez éviter les retards et vous organiser avant le jour du scrutin.

Lorsque vous vérifiez vos renseignements, assurez-vous que votre nom, votre adresse et les renseignements relatifs au soutien scolaire sont exacts. Cela permet au personnel électoral de vous remettre le bon bulletin de vote, y compris celui concernant l'élection correcte pour les conseillers et conseillères scolaires.

## Vérifiez la liste électorale

La liste électorale est un registre des électeurs et des électrices admissibles. Elle sert à vérifier les renseignements sur les électeurs et les électrices, à délivrer les cartes de notification de l'électeur et à aider le personnel électoral à diriger les électeurs vers le bulletin de vote approprié. [Utilisez le portail d'inscription des électeurs](#) pour :

- vérifier si vous figurez sur la liste.
- ajouter votre nom s'il manque.
- mettre à jour vos renseignements.

Si vous figurez sur la liste électorale, vous recevrez par la poste une carte de notification de l'électeur en septembre 2026. La carte indique quand et où voter. Elle n'est pas obligatoire pour voter, mais le fait de l'apporter avec votre pièce d'identité peut contribuer à accélérer le processus.

## Qui peut voter?

Vous pouvez voter aux élections municipales de 2026 à Mississauga si, le jour du scrutin, vous :

- avez la citoyenneté canadienne
- avez au moins 18 ans
- êtes une personne non résidente qui, ou dont le (la) conjoint(e), possède ou loue une propriété à Mississauga

## Pourquoi il est important de voter

Voter est un moyen direct d'avoir votre mot à dire sur qui vous représente et sur la façon dont Mississauga se développe.

Votre vote contribue à façonner les décisions qui ont une incidence sur votre vie quotidienne, notamment celles concernant les routes, les parcs, le transport en commun, les loisirs, les programmes communautaires et d'autres services locaux.

## Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les élections municipales de Mississauga de 2026, y compris qui peut voter, comment consulter la liste électorale, où voter et quelle pièce d'identité apporter, vous pouvez :

- Visiter [mississauga.ca/election](https://mississauga.ca/election) pour obtenir des mises à jour sur les élections, les renseignements sur les électeurs et les électrices, les dates et les lieux de vote par anticipation, des renseignements sur les candidat(e)s et les résultats.
- Appeler le 905-615-VOTE (8683) si vous avez des questions concernant le vote, les conditions d'admissibilité, vos renseignements d'électeur ou d'électrice ou où voter.
- Communiquer en ligne avec le service à la clientèle du 311 si vous avez besoin d'aide pour trouver des renseignements sur la Ville ou pour être mis en contact avec le service compétent.

## Ressources numériques et téléchargements



[Télécharger les données issues de la liste électorale municipale.](#)

## Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

[media@mississauga.ca](mailto:media@mississauga.ca)

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151